

Interview de M. Christophe PORTENART, inspecteur de l'enseignement primaire de la 7^{ème} circonscription (îles Loyauté).

« Les enseignants doivent partager leurs pratiques »

Par Propos recueillis par Hnepugnya N.

Créé le 09/19/2015 - 03:00

Les Nouvelles calédoniennes : A quoi correspondent les réunions auxquelles les enseignants des écoles primaires assistent ?

Christophe Portenart : Nous avons deux types de réunions pédagogiques dans l'enseignement primaire public. Le conseil de cycle se déroule dans chaque secteur scolaire. A Maré, par exemple, quatre secteurs ont été ainsi mis en place l'an dernier par la direction de l'enseignement de la province des Îles, dirigés chacun par un directeur d'école déchargé.

Quel est leur rôle ?

Il a la responsabilité d'animer ce conseil avec un ordre du jour propre à chaque secteur, en rapport avec les activités du projet d'école. S'y ajoutent quelquefois des directives émanant de la direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie.

Cette réunion entre les membres d'une même équipe pédagogique actualise le projet d'école, en harmonisant les actions à mener dans chaque cycle, envers les élèves et notamment envers ceux qui rencontrent des difficultés dans les apprentissages. Cela permet également aux maîtres et aux maîtresses d'échanger sur leurs pratiques, sur le suivi d'un élève en particulier ou celui de la classe en général. Le fonctionnement en cycle est avant tout une organisation qui met l'élève au centre du dispositif.

A quand remonte le fonctionnement en cycle dans les écoles du pays ?

C'était dans les années 1990. Mais c'est réellement en janvier 2012, que la délibération n° 191, portant l'organisation de l'enseignement primaire du pays, a instauré officiellement la mise en place de ce fonctionnement.

Que dit cette délibération ?

Elle précise en ces termes « qu'une évaluation interne du travail d'équipe et des actions pédagogiques entreprises est conduite au cours des dix-huit heures annuelles consacrées aux conseils de cycles*. Elles portent sur la programmation des apprentissages, l'analyse des évaluations, les parcours des élèves ainsi que les aides dont ils bénéficient. »

Le conseil de cycle oblige les enseignants d'une même école, d'un même secteur, comme c'est le cas ici, de travailler en équipe.

Quel est l'autre type de réunion et en quoi consiste-t-elle ?

Ce sont les « animations pédagogiques ». Douze heures annuelles** sont consacrées à ces animations qui relèvent entièrement de ma compétence. Elles s'inscrivent dans la continuité de la formation des enseignants consignée dans le référentiel des dix compétences à acquérir durant leur parcours professionnel. Comme « Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer », « maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale » ou encore « se former et innover » et avec la collaboration de la province, l'enseignement des langues et de la culture kanak.

Les enseignants se réunissent-ils hors temps scolaire ?

En moyenne, trois conseils des maîtres sont programmés dans l'année. Ces conseils ont plutôt un caractère organisationnel et logistique. C'est dans ces conseils qu'on décide de planifier les activités, d'organiser les sorties... Mais je connais également des équipes qui se réunissent assez souvent hors temps scolaire afin de finaliser un projet, de mettre à plat des difficultés ou encore de résoudre ensemble des complications relationnelles.

Dans votre circonscription, il existe un nombre important d'écoles de proximité, avec une classe à plusieurs niveaux. Quelle importance a pour elles le conseil de cycle ?

Il est important pour les enseignants de partager leurs pratiques, mais aussi leurs inquiétudes. Isolés dans une école, comment pourraient-ils évoluer ? Sur les trente-six écoles de ma circonscription, plus de la moitié se trouvent dans la situation d'école isolée. En termes de sécurité, malaise de l'enseignant ou d'un élève, quel comportement adopter ?

Qu'en est-il pour l'unique école de Tiga ?

Cette école fait partie intégrante d'un secteur scolaire de Lifou celui des écoles de Mou et Luengoni... Je voudrais saluer ici l'implication des deux enseignants qui y travaillent. De par leur situation, ils ne peuvent participer, comme leurs collègues de Lifou, de Maré ou encore d'Ouvéa aux formations qu'ils sont en droit d'attendre. Moi-même, je ne peux pas m'y rendre aussi souvent que je le voudrais. Je m'y suis rendu l'an dernier, durant plus de quatre jours, en y séjournant même le week-end. J'ai pu ainsi mesurer les difficultés d'une telle situation.

Quelles seront vos priorités pour la rentrée 2016 ?

Nous entamons la dernière année du projet d'école qui a commencé en 2013. Il y aura bien entendu le bilan des actions menées au sein de chaque équipe afin de mettre en place un nouveau projet d'école pour la rentrée prochaine. On ne peut pas parler de priorité, par contre, et comme le rappelle la directrice de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie, Yolande Verlaguet, dans son courrier de rentrée adressé aux directeurs d'école et aux enseignants : « Je sais que je peux compter sur votre expertise et votre professionnalisme pour faire de l'école calédonienne l'école de la réussite. »

*** Ce qui correspond à trois matinées du mercredi.** Ce sont deux matinées du mercredi.**

URL source: <http://www.lnc.nc/article/iles/%C2%AB-les-enseignants-doivent-partager-leurs-pratiques-%C2%BB>